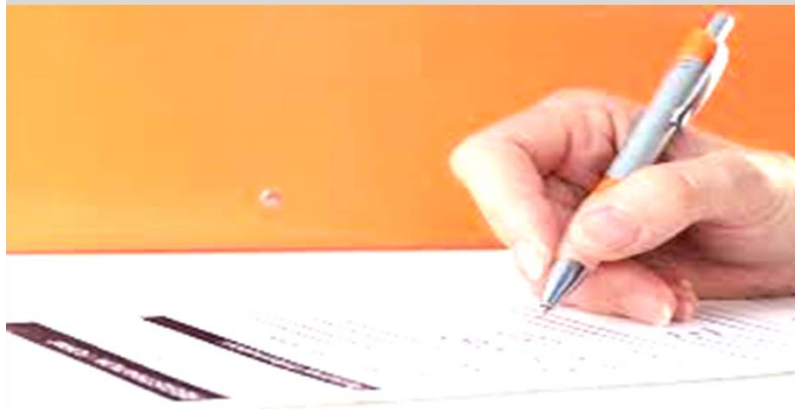




Les mini-guides des abc bancaires et financiers

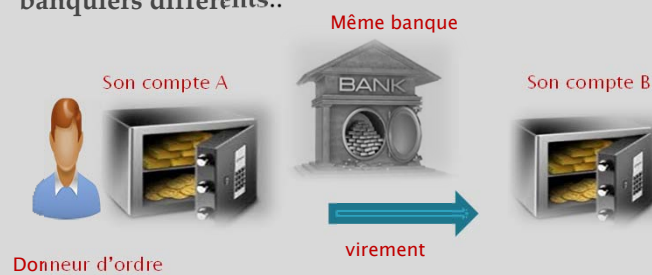
Le virement bancaire



Qu'est ce que le virement?

Le virement est l'ordre que donne un client à sa banque de virer une somme déterminée soit à un autre compte lui appartenant ouvert chez la même banque ou chez une banque différente, soit au compte d'un tiers tenu chez la même banque ou chez une autre banque.

Le virement permet donc le transfert de fonds **Soit** entre deux comptes différents ouverts par une même personne chez le même banquier ou chez deux banquiers différents..

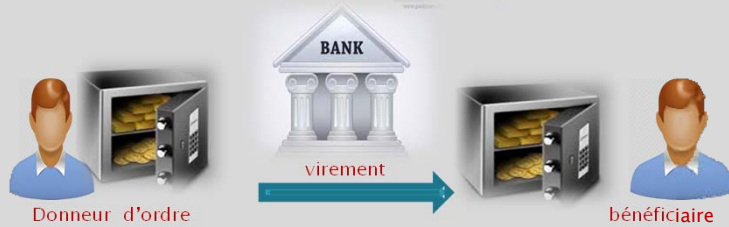


ou



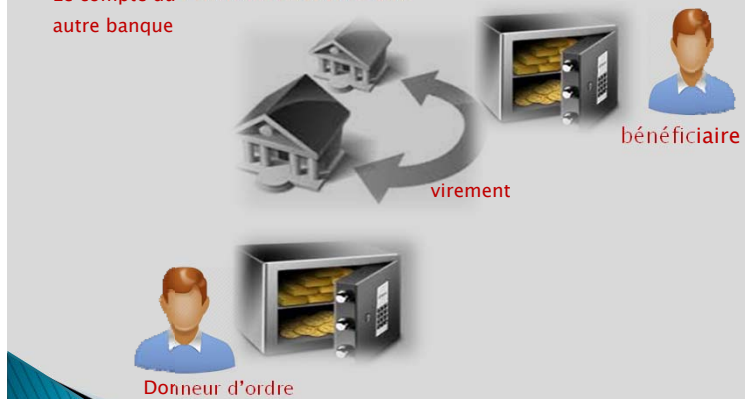
Soit entre deux personnes distinctes ayant leurs comptes chez le même banquier ou chez deux banquiers différents.

Les deux comptes chez la même banque



ou

Le compte du bénéficiaire est chez une autre banque



Supports de virement

L'ordre de virement est donné:



soit sur support papier en remplissant un imprimé spécial mis à la disposition de la clientèle par la banque, ou bien en écrivant une simple lettre sur papier libre, faisant mention de la formule suivante « veuillez par le débit de mon compte virer au crédit du compte numéro..... »

Soit sur support électronique ou magnétique

lorsqu'il s'agit de transmettre des ordres répétitifs de virement de masse . Ce support est utilisé en général par les entreprises et professionnels dans le versement de salaires ,de pensions d'indemnités de sécurité sociales etc.



Soit par SWIFT surtout en cas de virements à l'étranger .

Le SWIFT est un réseau de télétransmission interbancaire par lequel transitent des ordres de virement entre deux banques qui entretiennent de manière bilatérale des liens de correspondants . Les messages acheminés par SWIFT sont normalisés. Cette normalisation assure la rapidité d'émission et facilite la lecture des messages à leur arrivée. C'est un système sûr, rapide, peu coûteux et fiable.



Comment écrire un ordre de virement?



Mentions obligatoires:

- Nom , prénom et coordonnées bancaires du **bénéficiaire** (son RIB ou relevé d'identité bancaire s'il s'agit d'un virement national ou son IBAN « International Banking Account Number » s'il s'agit d'un virement bancaire international);
- Nom , prénom et numéro de compte du **donneur d'ordre** (son RIB s'il s'agit d'un virement national ou son IBAN s'il s'agit d'un virement international);
- Montant de la somme à virer en chiffre et en lettres;
- Date et signature du donneur d'ordre.



Conditions d'exécution d'un ordre de virement

Tout ordre de virement doit
Obligatoirement être **signé** par
le donneur
d'ordre



Puis **exécuté** par **le banquier** une fois sont
vérifiées la **suffisance de provision** et la **régularité
de la signature**. Dans le cas de manquement à
ces deux conditions, le transfert d'argent est rejeté.



Formes de virement

virement ponctuel et virement permanent :

Virement ponctuel:

Permet de réaliser un transfert d'argent d'un compte bancaire à un autre d'une manière **occasionnelle** pour payer une facture de téléphone par exemple .



Virement permanent:

Permet le transfert à des échéances fixes (par exemple, le 24 de chaque mois) la même somme à la même personne. Aux dates indiquées par le client, sa banque effectuera le virement demandé sans que le client ait à renouveler à chaque fois son instruction de virement.

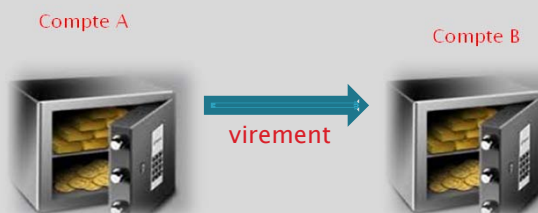
Particulièrement adapté aux dépenses régulières, telles que le paiement de loyers, le versement de salaires, l'alimentation automatique d'un compte d'épargne etc., ce virement permet d'apporter une plus grande sécurité, tant pour le créancier que pour le débiteur, en évitant les oublis. Il est toutefois possible de suspendre le virement permanent en prévenant sa banque avant le déclenchement de la transaction.



Virement simple et virements multiples

Virement simple:

D'un compte à un autre compte



Virements multiples

D'un compte à plusieurs comptes. Il s'agit d'un virement de masse réservé en général aux professionnels et entreprises qui n'utilisent en principe que des supports magnétiques ou des fiches électroniques pour transmettre à leurs banques des ordres de virement de masse répétitifs à une liste définie de bénéficiaires. (versement de salaires, de pensions, d'indemnités de sécurité sociales etc. .)

Virement à plusieurs comptes



virement immédiat et virement différé:

virement immédiat est un virement dont la date de saisie est identique à la date d'effet (option par défaut).

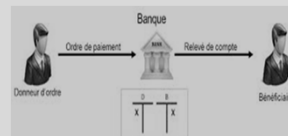


virement différé est un virement dont la date d'effet a été définie ultérieurement.



Virement interne et virement externe:

virement interne : entre deux comptes ouverts dans la même banque.



virement externe : entre deux comptes ouverts dans deux banques différentes.



Virement à l'étranger:

Particulièrement indiqué pour les transactions réalisées au niveau international, le virement à l'étranger permet ainsi le transfert d'argent vers un compte ouvert dans une banque étrangère. c'est le cas d'une entreprise importatrice qui ordonne son banquier de débiter son compte pour créditer celui d'un tiers exportateur. L'ordre de virement à l'étranger est très souvent effectué par **SWIFT**. Seul le numéro **IBAN** du bénéficiaire étant requis pour procéder à l'opération, celui-ci contenant l'ensemble des données nécessaires à l'identification précise du compte bancaire à créditer.



Moyens de virement

Au guichet de son agence :

C'est le moyen le plus classique.
Il s'agit de se rendre à sa banque et d'utiliser le formulaire mis à sa disposition pour inscrire son numéro de compte, le RIB de la personne à qui l'on souhaite faire un virement ainsi que le montant de la transaction puis de signer le document, qui justifie son acte.



Au distributeur automatique :

C'est un moyen rapide et très pratique.
Il suffit d'insérer sa carte, de taper son code secret, de choisir l'option virement, d'entrer le RIB du compte destinataire, d'indiquer le montant du virement, de valider, d'attendre que l'opération se déroule et enfin de récupérer le ticket qui sert de justificatif.





Par internet

C'est la méthode la plus utilisée surtout par les entreprises et les professionnels. Il n'est désormais plus besoin de se déplacer à un guichet, rendant ce mode de paiement d'autant plus pratique. Il suffit que le client se connecte à son compte en ligne et choisit l'option virement. Après avoir indiqué les informations nécessaires à savoir le RIB du bénéficiaire et le montant de la somme à transférer il valide l'opération.





Le virement : Quels avantages?



C'est simple sans aucune manipulation d'espèces, il suffit d'une simple écriture comptable.

C'est sécurisé , portant généralement sur des montants élevés . Contrairement au chèque et à la carte bancaire, il ne risque pas d'être perdu ou volé.

C'est rapide puisqu'il permet un transfert d'argent d'un compte à un autre peu importe si ces comptes sont tenus dans la même agence, la même banque ou le même pays.

C'est devenu un service bancaire incontournable puisque même si un virement est rejeté pour provision insuffisante cela ne constitue pas un délit et n'entraîne pas de sanction pénale, comme en matière de chèques.